Point de départ : Maison des Pins, 12 rue Charles Péguy, à <u>Palaiseau</u>, à 50 mètres à gauche (Est) de la sortie de la station "Lozère" du RER (ligne B). Belle « Maison des Pins » ou résida Péguy, d'où lui-même partit à Chartres (plaque).

Revenir sur ses pas (Ouest), descendre à gauche la première rue (Henri Poincaré).

Franchir le pont sur l'**Yvette** et prendre à droite le chemin qui longera la rivière jusqu'à <u>Buressur-Yvette</u>. Le balisage suit celui du GR655 (Rouge et Blanc), jusque dans le campus de l'Université Paris-Sud, sur près de cinq kilomètres sur la rive droite de l'Yvette.

4,2 km Un premier petit pont dans le campus enjambe un bras de l'Yvette, puis un second franchit à nouveau l'Yvette. On quitte le GR655 : prendre la rue Pierre de Coubertin vers Bures-sur-Yvette. Traverser la Voie de la Faculté et rejoindre, en face, une montée piétonne sur 40 mètres : obliquer à droite vers la Rue de la Fontaine Saint-Mathieu sur 150m, puis à gauche l'avenue du Souvenir conduisant à la Rue Charles de Gaulle : la traverser.

Après l'église de Bures, remonter vers la gare par la Rue du Général Leclerc à **4,8km**. Passer de l'autre côté des voies par le souterrain (balisage délicat). Le parcours suit sur la droite la voie du RER B quelques dizaines de mètres puis s'engage dans une rue-jardin piétonne pour 250m : c'est le Chemin de la Croix de Bures.

A la "Croix de Bures" (belle croix de pierre et plaque historique), le balisage longe, à droite, la D988 qu'on traversera au feu, 50 m plus loin.

Aux feux, monter dans les bois à gauche (balise jaune sous-bois). Montée très escarpée. Le tracé de l'ancienne voie ferrée Massy-Chartres est atteint en haut. Après avoir emprunté un ancien tunnel ferroviaire surprenant, arriver (7 km) au très spectaculaire viaduc des Fauvettes, qui surplombe de 40 mètres le Ruisseau d'Angoul ême. Suivre le balisage (ou couper court !) dans les faubourgs de Gomez le Chatel (« Saint Clair ») jusqu'au carrefour « Bertin », du nom de l'inventeur de l'aérotrain. ? Suivre sur 1,2 km le tracé rectiligne verdoyant de l'exvoie ferrée au-dessus du tunnel routier; il coupe la "Rue de Janvry" au bout de 1km. Attention au décrochage gauche du parcours, l'itinéraire atteint puis emprunte au-delà de la route de Roussigny le tracé de l'ancien aérotrain, devenu "Véloscénie" à usage mixte "vélos/piétons"sur 3,5 km.

Départ de la variante <u>Forges-les-Bains</u> du Chemin sur la gauche, mais poursuivre toujours sur "Véloscénie".

13,7 km La quitter sur la gauche (balises), et remonter sur la plaine pour rejoindre Limours par la Rue du Moulin à Vent en descente, poursuivre dans la Rue de la Ferronnerie et enfin la Rue de Marcoussis qui conduisent jusqu'à l'église ? et sa place du marché. A son extrémité Ouest, la longue Rue du Couvent, à gauche, mène sur 1,5km à la sortie de Limours par le Sud. Longer un golf; aboutir sur la D97 (attention a la circulation) qu'on emprunte à gauche 300 mètres avant de rejoindre à droite le hameau du Chardonneret (18,4 km). On le quitte par le Sud, par un chemin dans le coude formé par la Rue de la Ferme et de la Rue de Bellevue.

On rejoint alors un univers de champs et de bois. Être très attentif au balisage, fragile en milieu boisé. De place en place, on trouve les bornes du Pays de Limours, avec indications de

direction. A la Borne n°83 prendre à droite en forêt, c'est le GR11. 21,3 km : arrivée au Bois d'Ardeau (Borne n°80-33) à proximité de l'autoroute et du TGV qu'on traverse par en dessous. Traversée de Machery en empruntant la Rue du Lavoir puis un crochet à gauche et encore un à droite pour prendre une orientation Sud. Attention à la fourche de chemins en (cabane dans arbustes): prendre le chemin de droite qui monte doucement entre les champs. Au centre équestre Les Bruyères, continuer au Sud, passer sous les lignes à haute tension, franchir un ruisseau et traverser de la D132. Poursuivre encore une centaine de mètres au Sud. 25 km : à 1'entrée du bois attention ! (balisage quasi impossible), prendre à droite le sentier (GR111 maintenant) . Passer à nouveau sous les lignes à haute tension et continuer à l'Ouest.

Au carrefour dans le Bois de Tous Vents, prendre à gauche, laisser à droite le GR11D pour rester sur le GR111. Monter et, à une sorte de petit col, prendre à droite pour traverser la Butte de Tous Vents d'Est en Ouest. Atteindre une petite route que l'on prend à droite. Après quelques dizaines de mètres, tourner à gauche à angle aigu dans un chemin qui redescend vers Levimpont.

29,7 km Arrivée au village de Levimpont, sur la Rémarde (moulin/gîte), prendre km la petite route à droite (Ouest). On est arrivé à l'entrée de St Cyr sous Dourdan (le Chemin ne mène pas jusqu'au bourg) : **30,4 km** à la bifurcation, prendre le petit pont qui enjambe la Rémarde. (*fin du tronçon 1*)